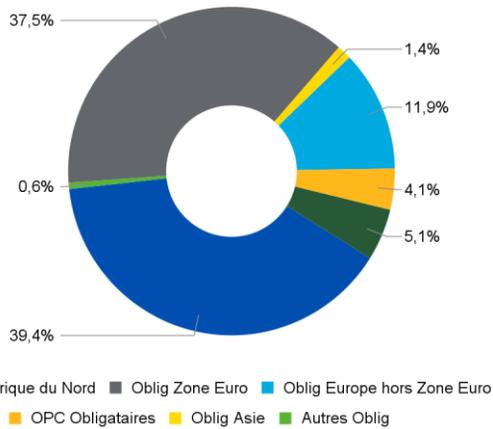
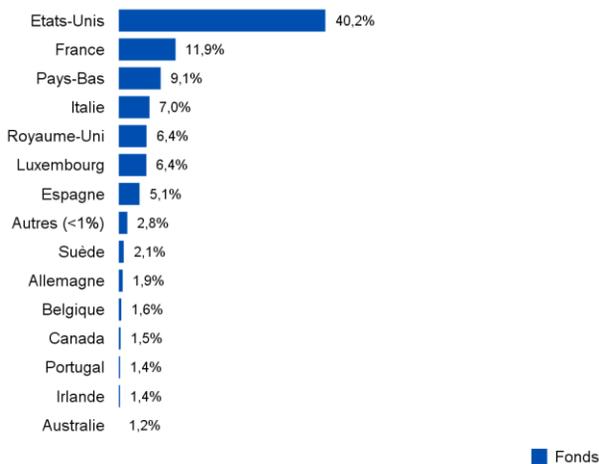




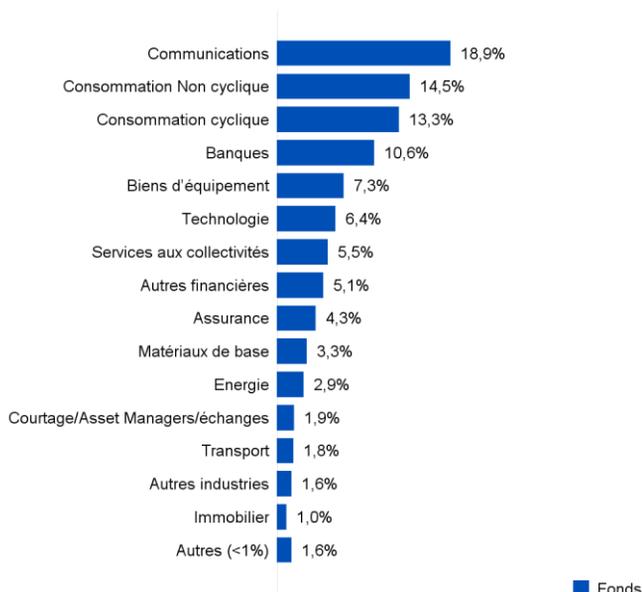
## Répartition par type d'instrument



## Répartition géographique (hors trésorerie)



## Répartition sectorielle (hors trésorerie)



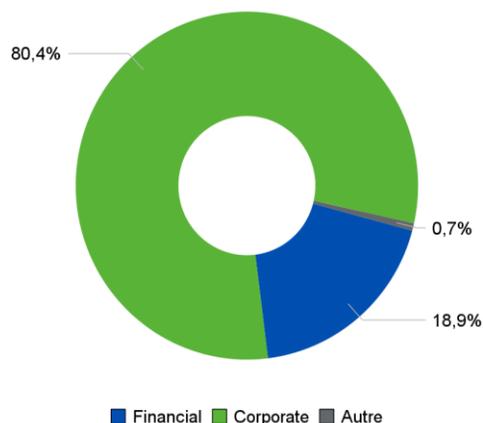
## Commentaire de gestion

Après un mois de juillet spectaculaire, les actifs à risque ont lourdement trébuché en août. Le mois avait pourtant bien débuté avant que la tendance ne s'inverse au cours de la deuxième quinzaine en raison d'indicateurs économiques plus dégradés que prévu, notamment les indices PMI, et des craintes suscitées par les propos des banquiers centraux lors du symposium de Jackson Hole organisé les 25 et 26 août. Le président de la Réserve Fédérale, Jerome Powell a adopté un ton très ferme pour rappeler que la lutte contre l'inflation reste sa priorité numéro un. Les mesures de durcissement monétaire vont donc continuer tant que les premiers signes d'infléchissement de l'inflation ne seront pas visibles, quitte à conduire les Etats-Unis en récession. Ces propos ont fait chuter les places financières mondiales et entraîné un rebond des taux longs.

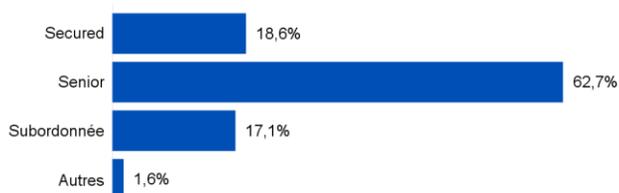
Côté européen, les responsables de la BCE ont également plébiscité des mesures énergiques face à l'inflation, renforçant les prévisions d'une poursuite de la hausse des taux directeurs lors de la prochaine réunion le 8 septembre prochain. Toujours en Europe, la crise de l'énergie suscite des inquiétudes croissantes. La décision de la Russie d'interrompre quasi complètement ses livraisons de gaz à l'Europe a porté les prix du gaz et de l'électricité à des niveaux record, alimentant un peu plus les tensions inflationnistes et les craintes de récession. Ce cocktail a été particulièrement néfaste pour l'euro qui a basculé fin août pour la deuxième fois de l'été sous la parité avec le dollar.

Du côté du crédit, les obligations jugées les plus sûres « Investment Grade » et surtout à « Haut rendement » ont profité à plein de l'euphorie estivale avant de subir un regain de volatilité lié à la nette remontée des taux longs. Les spreads de crédit ont ainsi été volatils sur le mois. Dans ce contexte, l'EUR HY a légèrement surperformé l'EUR IG.

## ■ Répartition par type d'émetteur (hors trésorerie)



## ■ Répartition par rang de subordination



## ■ 5 principales lignes (hors dérivés)

CENTENE CORPORATION 2.5 3/2031 (ALDP) - 01/03/31	1,7%
CITIGROUP INC NOINDEX 0 11/2030 (ALDP) - 05/11/30	1,6%
ALBERTSONS COMPANIES INC 4.625 1/2027 (ALDP) - 15/01/27	1,4%
DRAWBRIDGE SPECIAL OPPORTUNITIES F 3.875 2/2026 (ALDP) - 15/02/26	1,4%
BROADCOM INC 2.45 2/2031 (ALDP) - 15/02/31	1,3%

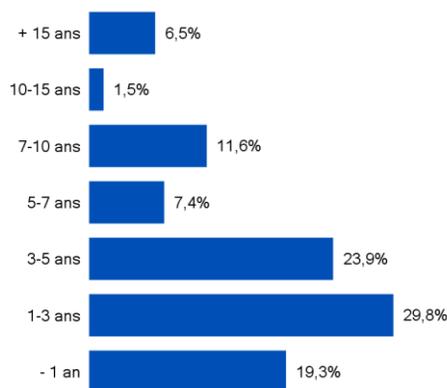
## ■ 5 principaux émetteurs (hors dérivés)

CENTENE CORPORATION	1,7%
CITIGROUP INC	1,6%
ALBERTSONS COMPANIES INC	1,6%
REXEL SA	1,5%
DRAWBRIDGE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND LP	1,4%

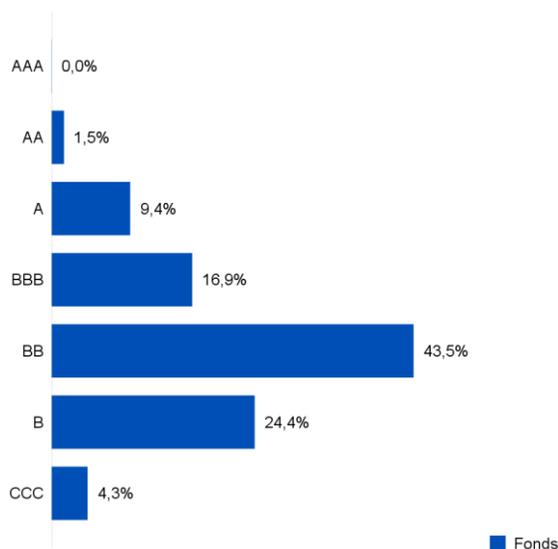
Nombre total d'émetteurs : 139

Nombre total d'émissions : 163

## ■ Répartition par maturité



## ■ Répartition par rating SII \*



\* Transparisation OPC, hors trésorerie.

## ■ Répartition par devise



## Principales caractéristiques

Société de gestion	Abeille Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0007488671	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	18h00 le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL
Date de création	12 mai 1992	Droits d'entrée max	4.0%
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 2 ans	Frais de gestion max TTC	0,7%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	Néant	Publication des VL	<a href="http://www.avivainvestorsfrance.fr">www.avivainvestorsfrance.fr</a>
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	Ernst & Young et Autres
Indice de référence	70% Bloomberg Barclays Capital Global Aggregate Credit TR Hedge EUR + 30% Bloomberg Barclays Capital Global High Yield TR Hedge EUR (coupons nets réinvestis)	Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
		Ticker Bloomberg	VICINTO

## Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

## Information importante

Ce document est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit, ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au Groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management

Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

## Contacts

**Aviva Investors France** : 14, rue Roquépine - 75008 Paris

**Tel** : 01 76 62 90 00 - **Fax** : 01 76 62 91 00

**Email** : [clients@avivainvestors.com](mailto:clients@avivainvestors.com)